

**DEMANDE DE TRANSFERT AU TABLEAU DES EXTERNES
INFORMATIONS ET DOCUMENTS À COMMUNIQUER**

La demande de TRANSFERT au tableau des EXTERNES doit être formulée par écrit à l'attention de la Chambre exécutive francophone soit par courrier au 45 Avenue Legrand, 1050 Bruxelles, soit par Fax: 02/626.03.90 ou e-mail : CEF@ipcf.be

La demande de TRANSFERT sera examinée par la Chambre exécutive

1) dès réception préalable des documents suivants:

- une attestation d'affiliation à une caisse d'assurances sociales pour travailleurs indépendants ou à la caisse nationale auxiliaire d'assurances sociales pour travailleurs indépendants, dont la date de délivrance n'excède pas 3 mois ;
- En ce qui concerne votre couverture en responsabilité civile professionnelle:
 - o **SOIT le formulaire de demande d'adhésion à la police collective de l'Institut.**
http://www.ipcf.be/Uploads/Documents/ASS_FORM_2015.pdf (Courtier: S.A. MARSH)
 - o **SOIT l'attestation relative aux garanties minimales de l'assurance complétée par un assureur de votre choix** attestant que vous êtes assuré conformément aux garanties minimales prescrites par le Conseil National (Directive 2004) :
http://www.ipcf.be/uploads/documents/IPCF_Garanties_Min_RC_Prof.pdf
- Si vous exercez en tant qu'associé actif au sein d'une personne morale agréée (IPCF, IEC ou IRE), une copie du livre des parts. L'information doit être mentionnée dans la fiche signalétique ;
- la fiche signalétique ci-jointe complétée et signée.

2) lorsque les formalités suivantes auront été accomplies, il conviendra de nous en tenir informés :

- si vous exercerez en personne physique : l'inscription auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et l'administration de la TVA

L'inscription auprès de la BCE doit être effectuée au préalable de toute activité, cette inscription est gratuite pour les starters. Vous pouvez consulter la liste des guichets d'entreprises via ce lien: http://mineco.fgov.be/entreprises/crossroads_bank/bce_kbo_fr_006.htm (<http://mineco.fgov.be> – rubrique entreprendre – guichets d'entreprises – liste des guichets d'entreprises).

Vous devez solliciter l'inscription pour l'activité des comptables-fiscalistes (**code NACEBEL 69202**).

Il est important de noter que le fait d'effectuer les formalités auprès de la BCE ne vous autorise pas encore à exercer la profession de comptable (-fiscaliste). Dès réception d'un dossier complet, celui-ci est fixé à une réunion de la Chambre exécutive de l'I.P.C.F., seule compétente pour vous délivrer l'autorisation d'exercer. La Chambre exécutive vous notifiera ensuite sa décision et l'autorisation d'exercer sera enregistrée dans la BCE ultérieurement par nos soins.

- si vous exercez via un mandat d'administrateur/gérant au sein d'une personne morale agréée (IPCF, IEC ou IRE), l'information doit être publiée au Moniteur belge et mentionnée dans la fiche signalétique ;

Pour le reste, il convient de rappeler également que l'article 21 du Code de déontologie stipule que *§ 1^{er}. Sous réserve des activités visées au paragraphe 2, l'exercice d'activités pluridisciplinaires, en tant que personne physique ou en tant que personne morale, est autorisé par les Chambres, sur demande écrite d'un comptable IPCF externe, pour autant que l'indépendance et l'impartialité du membre ne soient pas mises en péril.*

§ 2. Les activités professionnelles suivantes, qu'elles soient exercées en tant que personne physique ou en tant que personne morale, sont toujours considérées comme mettant en péril l'indépendance et l'impartialité du comptable IPCF externe : celle de courtier ou d'agent d'assurance, celle d'agent immobilier, sauf l'activité de syndic, ainsi que toutes les activités bancaires et toutes les activités de services financiers pour lesquelles l'inscription auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers est requise.

Enfin, si la profession de comptable est exercée en société, il conviendra de demander l'agrément de la société. Voir à ce sujet le formulaire de demande d'agrément et les informations sur notre site web <http://www.ipcf.be>.

Il est important de le spécifier tout comme de préciser les coordonnées des mandataires et associés agréés I.P.C.F. en vue de pouvoir étendre la couverture d'assurances à la société. Relevons que si tous les mandataires et associés sont assurés individuellement par le biais de la police collective, l'extension à la société a lieu sans prime supplémentaire.

Ces conditions sont évidemment d'application aujourd'hui et la présente information est adressée sans préjudice d'éventuelle modification des dites conditions.

* * *

**DEMANDE DE TRANSFERT AU TABLEAU DES EXTERNES
FORMULAIRE**

NOM :

Prénom :

Numéro IPCF (ou IEC et/ou IRE):

Coordonnées privées :

Numéro de registre national :

Tél.: Fax: GSM :

e-mail :

Adresse professionnelle (publiée sur le site IPCF)

Identique à l'adresse privée

Différente de l'adresse privée :

Rue : N°: Boîte:

C.P. : Ville:

Coordonnées professionnelles (publiées sur le site IPCF)

N° Entreprise :

Tél.: Fax: GSM :

e-mail: URL:

activité principale ou accessoire :

En cas d'activité indépendante accessoire, veuillez spécifier l'activité principale:

.....

Personnes morales au sein desquelles vous exercez vos activités comptables en tant qu'organe, associé, administrateur... (à l'exclusion des cas de sous-traitance):

Société 1

Dénomination sociale :

N° d'entreprise :

N° I.P.C.F. ou I.E.C. ou I.R.E. :

Tél.: Fax: GSM :

e-mail: URL:

Nom des gérants/administrateurs (+préciser le n° IPCF ou IEC, ou IRE ou AUCUN)	Nom des associés (+préciser le % et le N° IPCF ou IEC ou IRE ou AUCUN)

Société 2

Dénomination sociale :

N° d'entreprise :

N° I.P.C.F. ou I.E.C. ou I.R.E. :

Tél.: Fax: GSM :

e-mail: URL:

Nom des gérants/administrateurs (+préciser le n° IPCF ou IEC, ou IRE ou AUCUN)	Nom des associés (+préciser le % et le N° IPCF ou IEC ou IRE ou AUCUN)

Société 3

Dénomination sociale :

N° d'entreprise :

N° I.P.C.F. ou I.E.C. ou I.R.E. :

Tél.: Fax: GSM :

e-mail: URL:

Nom des gérants/administrateurs (+préciser le n° IPCF ou IEC, ou IRE ou AUCUN)	Nom des associés (+préciser le % et le N° IPCF ou IEC ou IRE ou AUCUN)

Toute autre personne morale au sein de laquelle vous exercez un mandat ou détenez des parts:

Dénomination sociale	Forme juridique	N° d'entreprise	%parts

Remarques éventuelles:

.....

.....

.....

.....

.....

Je déclare sur l'honneur que les données reprises ci-dessus¹ sont correctes et que j'informerai l'I.P.C.F. de toute modification ultérieure.

Date :

Signature:

NOM, Prénom :

¹ Ces données personnelles sont collectées et conservées par l'Institut Professionnel. Si vous souhaitez éventuellement modifier des données incomplètes, erronées ou non-pertinentes, vous êtes priés de vous adresser à l'I.P.C.F. qui agit en tant que gestionnaire du dossier (Loi du 8 décembre 1992).